

- 1 - Découpez le haut et le bas
- 2 - Pliez
- 3 - Collez ou scotchez
... remplissez, timbrez et envoyez

Pliez

 Coupez

Nouveau code minier

**PAS D'INDEMNISATION DES
DOMMAGES SANITAIRES ?**

**PAS D'INDEMNISATION
DES DOMMAGES
ENVIRONNEMENTAUX ?**

Les 17 et 18 janvier, la Commission du développement durable de l'Assemblée nationale examinera la proposition de loi n°4251 portant adaptation du code minier au droit de l'environnement. Celle-ci sera ensuite discutée en séance publique et soumise à votre vote après débat.

 Coupez

Pliez

Je vous demande de faire inscrire, dans le code minier [art. L156.6], que la réparation de tout dommage minier soit élargie à tous les préjudices directs ou indirects résultant de l'activité minière présente ou passée.

En tant que citoyen(ne), je reste vigilant(e).
Mes meilleurs vœux !

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____

Signature

Les Collectifs contre les huiles et gaz de schiste et de couche
Imprimé par nos soins



Madame/Monsieur la/le député(e),

